

Véhicules à moteur: chauffage de l'habitacle (modif. direct. 70/156/CEE, abrog. direct. 78/548 /CEE)

1998/0277(COD) - 14/03/2001 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant le rapport de M. Bill MILLER (PSE, UK), le Parlement européen a approuvé la position commune en suivant sa commission au fond (se reporter au résumé précédent).